

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

**COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS RELATIVES
AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES
RELATIVES À LISI**

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS INITIÉE PAR



**PORTANT SUR 7.576.004 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON CAPITAL**

présentée par



ETABLISSEMENT PRÉSENTATEUR



**ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET
GARANT**

PRIX DE L'OFFRE : 27,00 euros par action LISI
(dividende de 0,15 euro au titre de l'exercice 2022 détaché)

DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum

Grandvillars, le 19 avril 2023,

Le présent communiqué établi par LISI est publié en application des dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 4 avril 2023, apposé le visa n°23-100 sur la note d'information de LISI relative à l'offre publique de rachat portant sur 7.576.004 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital au prix de 27,00 euros par actions LISI (dividende de 0,15 euro par action au titre de l'exercice 2022 détaché) (l'« OPRA »).

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 avril 2023 a adopté la résolution relative à la réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant nominal maximum de 3.030.401,60 euros (la « **Résolution d'OPRA** »).

Sur délégation du conseil d'administration, le directeur général de LISI a, le 18 avril 2023, constaté la réalisation de la condition suspensive à la mise en œuvre de la réduction de capital prévue par la Résolution d'OPRA, (i) LISI ayant obtenu une décision de dérogation et/ou de toute autre décision de l'Autorité des marchés financiers, devenue(s) irrévocable(s), confirmant que les opérations constituées de la réduction de capital de la Société objet des présentes, de la réduction de capital de CID¹, et de la prise d'effet de certains pactes d'actionnaires relatifs à CID et à LISI, et telles que décrites dans la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions de LISI, ne requièrent pas le dépôt obligatoire d'une offre publique d'acquisition sur l'ensemble des actions de LISI et (ii) le dividende relatif à l'exercice 2022 a été mis en paiement à la date de ce jour.

L'AMF et Euronext Paris feront connaître par avis le calendrier de réalisation de l'offre publique de rachat. Il est prévu que l'offre publique de rachat soit ouverte du 20 avril 2023 au 9 mai 2023 inclus.

¹ Société anonyme, à conseil d'administration, au capital de 3.189.900 euros ayant son siège social 6 rue Juvénal Viellard, 90600 Grandvillars, immatriculée sous le numéro 535 720 700 RCS Belfort, contrôlée conjointement par la société CIKO et la société VMC, qui sont respectivement le holding familial de la famille Kohler et le holding familial de la famille Viellard, les deux familles fondatrices du groupe LISI.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de LISI ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition du public ce jour, le 19 avril 2023. Ces informations ainsi que la note d'information relative à l'OPRA et visée par l'AMF sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de LISI (www.lisi-group.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de LISI (6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex), de Degroof Petercam Wealth Management (44, rue de Lisbonne - 75008 Paris) et de Portzamparc (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris).

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. LISI décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A propos de LISI :

LISI est un groupe industriel mondial, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. Partenaire des plus grands acteurs mondiaux et grâce à l'engagement de plus de 9 600 collaborateurs répartis dans 13 pays sur 4 continents, LISI innove et investit dans la recherche et le développement des produits de demain, pour répondre aux besoins de ses clients, notamment en matière de qualité, de sécurité et de performance.

Le Groupe LISI se différencie ainsi en s'appuyant sur deux axes stratégiques : l'innovation et l'excellence opérationnelle, tout en intégrant une forte culture RSE.

www.lisi-group.com

Contact

Emmanuel Viellard | Directeur Général LISI

Tél : 03 84 57 00 77

Mail : emmanuel.viellard@lisi-group.com